

DISPOSITIF

RÉGION FORMATION « Prépa Clés Avenir »

DATES

Du 01/01/2025 au
31/12/2025

**EFFECTIFS
PRÉVISIONNEL :**
204 Stagiaires pour
l'année 2025

COÛT

Formation financée
par la Région des
Pays de Loire



PRÉPA CLÉS AVENIR ANNÉE 2025 - ANGERS

- Lieu de déroulement de la formation :
ADAPEI Formation, 12 Bis rue de l'Asile Saint-Joseph, 49000 ANGERS
INFREP, 5 Square de l'Etoile, 49000 ANGERS
GRETA CFA 49, 2 Rue de Létanduère, 49000 ANGERS
- Contact de l'organisme mandataire : 02.41.88.63.27
- Adresse de contact mail : prepaclesavenir@adapei49.asso.fr

OBJECTIFS

- Favoriser l'insertion des publics par la construction de parcours individualisés d'accès à la qualification et à l'emploi
- Permettre aux stagiaires d'élaborer ou de confirmer un projet professionnel réaliste et réalisable en leur permettant d'acquérir ou de valoriser les compétences indispensables à leur entrée en formation ou dans l'emploi.

PARCOURS, DUREES ET CONTENUS

La formation se décompose en trois parcours distincts :

- **Le parcours « Compétences Clés » :**

Il s'adresse aux demandeurs d'emploi ayant déjà une idée de projet réaliste à confirmer et/ou des besoins de conforter une ou plusieurs compétences clés. Le niveau de langue requis est A2.
Il dure jusqu'à 10 semaines pour un maximum de 280h en centre.

- **Le parcours « Elaboration de projet » :**

Il s'adresse aux demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, éloignés de la formation et de l'emploi ayant besoin d'être mobilisés et accompagnés sur la durée. Le niveau de langue requis est A2 oral.
Il dure jusqu'à 5 mois.

- **Le parcours « FLE » :**

Il s'adresse aux demandeurs d'emploi allophones et n'ayant pas validé un projet professionnel en France. Le niveau de langue requis est A1 oral/écrit.
Il dure jusqu'à 5 mois.

Le parcours du stagiaire sera construit selon ses besoins à travers des modules d'interculturalité, de connaissance de soi, de découverte des secteurs et métiers porteurs et de méthodologie de projet professionnel.

Quel que soit le parcours, des modules obligatoires (notamment en lien avec le projet professionnel) et une acquisition ou un approfondissement des compétences clés seront proposés.

Une certification pourra être proposée au stagiaire en fin de parcours.

PRINCIPAUX PUBLICS CONCERNES - PREREQUIS

- Demandeurs d'emploi jeunes ou adultes de plus de 16 ans, de niveau de formation 4 (validé) maximum, y compris les jeunes sortis de formation initiale depuis moins de 6 mois
 - Personnes, de niveau supérieur à 4, qui sont dans l'obligation de se reconvertir professionnellement pour raison médicale
 - Personnes placées sous-main de justice sur la validation d'un projet d'insertion professionnelle par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et des services référents (France Travail ou Mission locale)
 - Les demandeurs d'emploi en Contrat de Sécurisation Professionnelle sont éligibles au dispositif dès lors qu'aucune autre possibilité de financement n'est mobilisable
 - Aux stagiaires des formations « VISA Métiers » en difficultés sur les compétences clés
 - Aux salariés des SIAE
 - Aux salariés inscrits à France Travail dès lors que leur contrat est inférieur à 15h/semaine
 - Aux fonctionnaires et salariés en congé sans solde ou en disponibilités dès lors qu'ils sont inscrit en tant que demandeur d'emploi
- Prérequis :
- Être volontaire et motivé pour s'inscrire dans un parcours de formation visant à terme l'insertion professionnelle
 - Être âgé d'au moins 16 ans
 - Avoir une maîtrise suffisante de la langue française orale pour suivre la formation (niveau requis minimum A1 oral)
 - Avoir un état de santé stabilisé ou bénéficiant d'une prise en charge ou d'une compensation
 - Avoir levé tous les freins périphériques avant l'entrée en formation (logement, garde d'enfant, transport, etc.)
 - Pour les étrangers, avoir un titre de séjour les autorisant à travailler et valide la totalité de la durée de la formation et avoir un numéro de sécurité sociale personnel



CONTACT

Pour tous renseignements :

Aurélie BROOSET, Marion DESNAUD, Jeanne GUILLOCHEAU
02 41 88 63 27
prepaclesavenir@adapei49.asso.fr

Coordinateur du dispositif :

Sébastien LAVAUD
slavaud@adapei49.asso.fr

Documents à apporter le jour de l'information collective :

- Pièce d'identité valide
- Attestation France Travail
- Attestation de sécurité sociale
- RQTH, *le cas échéant*

REGION FORMATION – Prépa Clés Avenir

Référence Région : PCA lot 5 (PCA2025_05)
Effectif prévisionnel : 204 parcours
Dispositif financé par la Région des Pays de la Loire

MODALITES DE RECRUTEMENT ET DE SELECTION

- Date(s) et heure(s) :

Tous les quinze jours, le mardi, du 01/01/2025 à 31/12/2025.
Les réunions débuteront à 8h45.

Les tests et les entretiens se feront à la suite.

Les candidats doivent se présenter un quart d'heure avant munis d'une pièce d'identité et d'un CV (si possible).

Une fois l'appel terminé, plus aucun candidat ne sera accepté sur la journée concernée.

- **Lieu** : Salle Corbeille, 34 Rue des noyers, 49000 ANGERS

- Déroulement :

Matin : Réunion d'information et tests écrits

Après-midi : Entretiens de sélection

MODALITES PRATIQUES ET INSCRIPTION

- Prescription par le conseiller valideur de projet via SOFI (Aude, Ouiform...) ou envoi d'une fiche descriptive à l'adresse mail pour les structures sans accès à SOFI.

Aucun candidat ne sera recontacté par la structure : le conseiller valideur doit s'assurer à l'avance que le candidat a bien pris note de la date et heure de la journée sur laquelle il est positionné

- Auto-positionnement par envoi d'un mail ou par téléphone
- Nature des tests de sélection le jour de l'information collective :
 1. Test écrit, permettant de vérifier l'acquisition des fondamentaux minimum : lire / écrire / compter
 2. Entretien de sélection : permettant de vérifier les prérequis et l'adhésion du candidat à l'action proposée
 3. Analyse des dossiers et sélection des candidats
 4. Transmission des résultats des sélections aux candidats et aux conseillers valideurs de projet

EVALUATION DE LA FORMATION

Selon le parcours du candidat, l'évaluation s'effectuera tout au long du parcours et par la validation du projet devant un jury et/ou le passage d'une certification.

SUIVI DE LA FORMATION

Dialogue de gestion et bilan :

Un bilan de l'action est organisé en présence de techniciens de la Région, de représentants du mandataire, des cotraitants et des organismes valideurs, pour faire le point sur la mise en œuvre du dispositif, évaluer la qualité globale des prestations proposées aux stagiaires, ajuster la commande, adapter les modalités d'organisation et rencontrer les stagiaires.

Les dates et lieux des bilans finaux seront communiquées ultérieurement.

REFERENTS

- Conseil Régional : BENOIT Morgan - morgan.benoit@paysdelaloire.fr
- Mission locale: DELAUNAY Anne – adelaunay@mlla.49
- France Travail : BRIERE Chloé - chloe.briere@francetravail.fr et BEASSE Emilie emilie.beasse@francetravail.fr
- Cap Emploi : BOISSIERE Anne-Lise – al-boissiere@cap-emploi49.fr
- Conseil Départemental 49 : Mélanie LAMY - melanie.lamy@maine-et-loire.fr